

démarche spéciale de leur part serait hors de saison.

Hambourg, 3 janvier.

Le bruit court à Copenhague que les envoyés de Prusse et d'Autriche vont incessamment quitter leur poste. Les relations diplomatiques ne seraient pas en attendant interrompues. Les secrétaires de légation, M. Hittersdorf et le comte Weddehlen, rempliraient les fonctions de chargés d'affaires des deux pays.

Lord Wodehouse a été reçu, avant le départ du roi, en audience de congé. L'envoyé anglais a exprimé le regret que sa mission n'ait pas eu le résultat désiré.

D'après le *Bertingske-Tidende* de Copenhague, il y aurait peu de chances de pouvoir maintenir la paix sur des bases conciliables avec l'honneur du Danemark.

La feuille danoise appuie d'une façon significative sur ce point, que le nouveau ministre suivra une politique strictement conforme à la Constitution.

Trieste, 4 janvier.

Il se confirme que l'archiduc Maximilien viendra très-prochainement à Paris pour rendre visite à S. M. l'Empereur. L'archiduc compte s'embarquer dans le courant de février afin d'arriver au Mexique avant la fin du mois de mars.

Londres, 4 janvier.

Le *Morning Post* engage le Danemark à céder aux demandes de l'Allemagne et à donner une Constitution commune au Schleswig et au Holstein. Le *Post* dit que l'exécution fédérale devrait alors cesser.

On lit dans le *Daily News* :

L'archiduc Maximilien doit se rendre prochainement à Paris. Il ira ensuite s'embarquer à Saint-Nazaire pour la Vera-Cruz. Les Etats-Unis ont promis de ne pas intervenir au Mexique en retour de certaines promesses faites par la France au sujet de l'attitude à garder vis-à-vis des confédérés. L'archiduc renonce à faire dépendre son acceptation d'un prébécite préalable et il considère les progrès de l'armée française comme une garantie satisfaisante.

CHRONIQUE LOCALE ET DEPARTEMENTALE.

Les militaires libérés du service le 31 décembre dernier, sont prévenus qu'ils peuvent, avec leurs anciens titres, se présenter à la gendarmerie de Roubaix pour y recevoir leur congé définitif.

Le froid qui est venu nous surprendre non à l'improviste, car la saison est arrivée, mais avec une force un peu trop brusque, semble vouloir persister.

Mieux vaut qu'il arrive maintenant ; il est utile à l'agriculture, et les campagnes ne se plaignent pas même d'une température excessive, quand elle arrive en son temps.

Les canaux seront gelés dans quelques jours, si le froid continue. Déjà ce matin nous avons rencontré de jeunes garçons portant sous le bras des patins et se dirigeant vers les endroits, assez rares ici, où l'on peut patiner.

A ce sujet nous ferons une observation : Tous les ans, ou plutôt par toutes les fortes gelées, on constate de nombreux accidents. — Outre les chutes, le patineur a à craindre de disparaître sous la glace, dont le degré de solidité n'est pas facile à déterminer.

On ne peut proscrire un exercice admis, autorisé, et par-dessus tout à la mode. Nous savons que d'autres exercices sont dangereux aussi : la chasse par exemple, le cheval ; mais le patineur court, nous le croyons, des dangers plus grands encore.

Il serait bon que la police eût le droit de surveiller les abords des canaux, des fosses, etc., et d'empêcher les imprudents qui voudraient se risquer sur une glace trop faible.

Nous ajouterons une autre réflexion plus grave :

Nous n'avons jamais compris comment

les chefs d'institutions, de collèges, etc., conduisent leurs élèves patiner, et nous comprenons encore moins comment ils osent prendre sur eux une telle responsabilité.

Les seuls endroits où l'on puisse patiner en sûreté sont les prairies telles que celles des environs d'Armentières. Mais il n'y en a pas partout. Et mieux vaut se priver d'un plaisir que de risquer légèrement et surtout inutilement sa vie.

Ce matin, vers 9 heures, une explosion de gaz a eu lieu dans un tissage mécanique.

Plusieurs ouvriers ont été blessés dont un assez grièvement, mais sa vie n'est pas en danger.

On a craint un instant un incendie ; heureusement on a pu prévenir au moins cet autre accident qui eût été doublement grave, vu la proximité du gazomètre.

Vendredi dernier, quelques ouvriers flamands réunis dans un estaminet de notre ville se prirent de querelle, et des paroles ils en vinrent aux coups. L'un des combattants, le nommé Vansteinkoste, tisserand, né à Courtrai, porta un coup de couteau à un de ses adversaires et lui fit au cou une blessure dangereuse ; il fut aussitôt arrêté et conduit au dépôt de sûreté.

On espère sauver la victime dont l'état avait d'abord paru désespéré.

La police vient d'arrêter le nommé Jean-Baptiste Lorthois, ne et domicilié à Roubaix, pour divers vols commis dans un magasin de notre ville.

On nous communique la lettre suivante que nous publions sous toutes réserves :

« Monsieur le Rédacteur,

La rumeur publique, qui n'est pas toujours bien informée, mais qui cependant n'a pas toujours tort, fait courir le bruit que la place d'organiste à l'église Sainte-Élisabeth, sollicitée, dit-on, par plusieurs artistes, dont un de cette ville, vient d'être accordée à un homme dont la position doit exciter un vif intérêt.

Le nouvel organiste est aveugle ; j'avais songé aussitôt à M. Alfred Lerouge, mais il paraît que ce n'est pas lui.

Certes l'état intéressant, malheureux, de l'artiste dont on parle, doit faire approuver ce choix, mais cependant je me permettrai une observation. Ce n'est pas une critique, c'est une simple réflexion.

L'infirmité du nouvel organiste rendra impossible l'exécution de la musique sérieuse d'église qui ne se borne pas au *plaine-chant*.

Or, un aveugle ne peut rendre les mêmes services qu'un artiste pouvant lire à vue ancienne et nouvelle musique ; qui peut en outre, sur-le-champ, et profitant, à l'occasion, d'éléments fortuits se reconstruire sous sa main, organiser pour une fête solennelle une de ces messes en musique qui attirent les fidèles, et sont aujourd'hui devenues une coutume dans toutes les paroisses. C'est à qui aura le meilleur lutrin.

Si la nomination est définitive, ce dont je doute, je retire mes observations.

Si elle est encore à faire, je les soumets au conseil de fabrique, aux marguilliers qui les prendront, j'en suis sûr, en considération comme tout amateur de bonne musique religieuse.

« Un paroissien de Sainte-Élisabeth. »

ÉCOLES ACADÉMIQUES DE ROUBAIX.

L'Administration vient de prendre une mesure dont on ne saurait trop approuver l'utilité.

Aux différentes classes de musique, qui toutes, sont accessibles aux garçons seulement, elle vient d'ajouter une classe de chant pour les jeunes filles. C'est de toute justice.

C'est M^{me} Y^e Seynave, née Wugk, qui dirigera ce cours.

On approuve unanimement ce choix. — M^{me} Seynave a fait ses études sous les meilleurs maîtres, à Paris, sous M^{me} Darnoreau et M^{me} Duffot.

Elle appartient, du reste, à une famille qui a rendu des services dans le monde musical, et à toute une génération qu'on ne doit pas avoir oubliés.

Nous trouvons, à ce propos, un article nécrologique sur M. Charles Wugk, le père, et nous le reproduisons autant comme un bon souvenir de reconnaissance, que comme recommandation pour sa fille :

« La Grande-Harmonie de Roubaix vient de faire une perte cruelle : son président honoraire, qui fut autrefois son avant et digne chef, M. Charles Wugk, a succombé, mercredi dernier, à une longue et douloureuse maladie. « Quand des voix éloquentes et amies ont dû parler sur sa tombe, trop tôt ouverte, de son talent et de son noble caractère, il serait sans doute superflu de chercher à rehausser ses qualités comme musicien, ses vertus comme homme privé ; cependant, nous devons rappeler que ce fut M. Charles Wugk qui créa cette société musicale, la gloire de Roubaix aujourd'hui, et qu'à peine il l'avait formée, qu'elle se faisait déjà remarquer par son ensemble et sa bonne exécution, qui lui méritaient un premier prix, en 1822, à Dunkerque ; et ce fut encore lui qui, par ses soins incessants, parvint à l'élever à ce degré de perfection qui lui valut, à Bruxelles, en 1851, un si brillant succès. « Outre le mérite d'avoir formé à Roubaix une société des plus remarquables, M. Charles Wugk sut encore propager dans cette cité, qu'on croit à tort toute laue et coton, un goût éclairé pour la belle et bonne musique ; et grâce à ses habiles leçons, plusieurs de ses élèves savent à présent apprécier et exécuter les morceaux les plus ardues de nos grands maîtres. « Comme homme de monde, M. Wugk sut constamment, par son aménité, les hautes convenances qu'il savait observer d'une manière exquise, jointes au bien qu'il faisait, mériter l'estime et la considération de ses concitoyens, grands et petits ; et, nous sommes sûr, sa mort sera très vivement regrettée par sa ville d'adoption et par ses nombreux amis. » (Gazette de Wasmes du 19 août 1855.)

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la séance du 3 janvier 1864. Sommes versées par 82 déposants, dont 15 nouveaux. fr. 9,846 25 demandes en remboursement. 9,294 97 Les opérations du mois de janvier sont suivies par MM. A. Delfosse et L. Eckman, directeurs.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Du 28 décembre 1863 au 3 janvier 1864. NAISSANCES. 27 garçons, 34 filles. DÉCÈS.

Du 28 décembre. — Amandine Coquant, 53 ans, ménagère, épouse d'Emmanuel Clapet, aux Sept-Ponts. — François Nonckele, 38 ans, cordonnier, veuf d'Amélie Fonteyne, rue du Moulin-de-Roubaix.

Du 30. — Honorine-Catherine-Joseph Deruelle, 43 ans, ménagère, épouse de Jean-Baptiste-Louis-Henri-Joseph Leturgez, au Trichon.

Du 31. — Henriette-Caroline Minnoye, 11 ans, sans profession, célibataire, aux Sept-Ponts. — Pierre-François Parent, 49 ans, tisserand, époux de Sophie Gérard, aux Trois-Ponts. — François-Joseph Beversluis, 74 ans, journalier, célibataire, à l'établissement des Petites-Sœurs-des-Pauvres.

1^{er} janvier. — Eloy-Joseph Montagne, 76 ans, journalier, veuf de Florentine Heunon, à l'hospice. — Josse-François Wissart, 73 ans, cordonnier, veuf d'Éléonore-Pétronille Peygnoy, rue du Moulin-Brûlé.

Du 2. — Marie-Augustine Joseph Timson, veuve de César-Mathias Roy, 68 ans, ménagère, établissement des Petites-Sœurs-des-Pauvres. — Henri Cornille, 41 ans, tisserand, célibataire, au Sept-Ponts. — Sophie-Virginie-Joséphine Braço, 26 ans, ménagère, épouse de Jean-Baptiste Sartris, sentier de Ma-Gimpagne.

Plus 14 garçons et 5 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances.

Paris, 4 janvier 1864.

On annonce comme prochaine l'arrivée à Paris de l'archiduc Maximilien, d'où il partirait pour le Mexique.

Le Corps-Législatif a reçu aujourd'hui communication du projet d'Adresse. La discussion a été fixée à jeudi.

Il y a eu aujourd'hui conseil des ministres au Palais des Tuileries.

M. Mercier, ministre de France aux États-Unis, est attendu à Paris.

La présence du général Benedek à Venise, confirme les appréhensions du monde politique au sujet d'une agression possible et prochaine du parti révolutionnaire italien contre la Venetie.

On mande de Liège que la fabrique d'armes a reçu ces jours derniers, de Turin, une commande de 100,000 fusils.

La Cour de cassation a cassé l'arrêt de la Cour impériale de Colmar qui a condamné à diverses peines d'emprisonnement et d'amende les auteurs d'une brochure contre M. Hallez-Claparede. L'arrêt de cassation se fonde, décidant la question de fond, sur ce que l'écrit incriminé ne contenait pas de diffamation précise.

La Cour de Dijon, après avoir entendu les plaidoiries dans l'affaire du *Courrier de Saint-Etienne*, a remis à huitaine le prononcé de son arrêt.

Il paraît positif que M. Emile Olivier a obtenu du Gouvernement l'autorisation de fonder un nouveau journal quotidien et politique. Il aurait pour titre le *Courrier Français* et s'attacherait à défendre les idées qui se personnifient dans le groupe de députés formant ce qu'on appelle l'opposition constitutionnelle.

La mort de l'emir, AbJ-el-Kader, dont la nouvelle avait été répandue, est démentie d'une façon positive. On sait, par des informations toutes récentes, que l'emir était, aux dernières dates, à Médine, l'une des trois villes saintes, et qu'il devait arriver vers le 15 décembre, à Djeddah, afin de s'y embarquer pour retourner à Damas.

Le *Moniteur* promulgue la loi sur l'emprunt de 300 millions. On dit — sous toutes réserves — que la souscription publique sera ouverte à la fin de janvier ; 100 millions seraient laissés à la souscription publique, et 200 millions réservés aux banquiers, parmi lesquels on désignerait notamment M. de Rothschild.

Le *Sicte* croit savoir que M. Frédéric Barrot, nommé à la sous-préfecture de Boulogne, avait refusé tout déplacement, et qu'il avait même donné sa démission depuis plusieurs jours de la sous-préfecture de Cambrai ; qu'enfin il n'accepte pas la sous-préfecture de Boulogne.

Les paroles adressées par le roi Victor-Emmanuel aux sénateurs et aux députés italiens ont un caractère bien différent de celles de l'Empereur Napoléon. Non-seulement le Roi d'Italie regrette que 1863 n'ait pas offert une occasion de compléter l'unité péninsulaire, mais il exprime le dessein de réaliser cette conception dans le cours de la présente année. Une pareille contradiction ne peut exister dans le langage, que si elle est réellement et foncièrement dans les idées du cabinet de Turin, par rapport au cabinet des Tuileries.

Les journaux autrichiens annoncent que l'Empereur François-Joseph se rendra en Hongrie du 2 au 6 février.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

INDUSTRIE ET COMMERCE.

CULTURE DU LIN DANS LA SEINE-INFÉRIEURE.

Nous recevons avec prière de la Société centrale d'agriculture de la Seine-Inférieure, la note suivante sur la culture du lin dans notre département :

En présence de la pénurie de l'approvisionnement de coton et de l'importation toujours croissante de l'huile de pétrole, la Société impériale et centrale d'agriculture de la Seine-Inférieure croit devoir appeler l'attention des agriculteurs sur la culture du lin.

Cette précieuse plante textile, qui donne aux cultivateurs des produits si complètement rémunérateurs, n'est encore cultivée que dans la minorité des cantons de notre département. Elle peut croître cependant sur presque tous les sols arables de la Seine-Inférieure, et il suffit de citer les bons résultats de cette culture sur les terres de la commune de Montcaillon, arrondissement de Neufchâtel, pour prouver que le lin peut être cultivé avec avantage et profit sur tous les points du département ; cette culture sera d'autant plus avantageuse en 1864 que le prix du bari de graine de Roubaix est à Paris les deux tiers au plus de l'année dernière.

Quelques conseils peuvent être utiles aux cultivateurs qui ne se sont pas encore livrés à la culture du lin.

Le lin doit toujours être semé sur un sol ayant produit du blé l'année précédente ; il est à désirer que ce sol soit suffisamment gras, pour qu'une nouvelle fumure ne soit pas utile. Dans le cas où une nouvelle fumure serait nécessaire, elle devrait être faite le plus tôt possible, de façon à ce qu'elle soit complètement assimilée au sol avant le moment des semailles. Les labours d'hiver doivent être faits de manière à laisser au sol la plus grande facilité d'aération. L'époque la plus favorable pour l'ensemencement est du 30 avril au 10 mai.

Enfin, la graine de lin doit être semée en suffisante quantité pour que le lin pousse fin et aune de bonnes fibres.

Il faut pour ensemencer une superficie de 45 ares un bari de graine de Riga.

Si l'on doit semer de la graine du pays, il est de beaucoup préférable qu'elle soit d'une récolte antérieure à celle de l'année précédente.

Le lin doit être sarclé avec soin.

La société se propose de publier diverses notes sur le mode d'arrachage et de préparation du lin pour l'usage des agriculteurs qui préfèrent prendre eux-mêmes le soin de ces préparations à la vente sur pied avant la récolte, vente toujours facile.

Le lin fournit un excellent compost pour le colza de l'année suivante.

La société fera bientôt connaître les récompenses qu'elle accordera en 1864 pour la culture du lin dans le département de la Seine-Inférieure. (Moniteur.)

Une personne qui a entrepris un voyage en Orient, écrit d'Egypte, sa première station, à la date du 17 décembre dernier, une lettre remplie de détails sur les mœurs des habitants du pays et la culture du coton qui y est aujourd'hui très en vogue. Nous en détachons les passages suivants :

« Lorsqu'on est en wagon sur un chemin de fer d'Alexandrie au Caire, on ne voit qu'une immense plaine arrosée par de petits canaux qui la sillonnent. L'irrigation se fait de différentes manières qu'il serait trop long de vous raconter. Quoi qu'il en soit, la terre est parfaitement cultivée et produit en abondance le blé, le riz, le coton. Ce dernier domine de beaucoup les autres récoltes depuis quelques années. On ne voit partout que barques, chameaux, baudets chargés de coton.

M^{me} EMILIE CARLEN.

(La suite au prochain numéro.)

SERVICE DES POSTES.

Le public est prévenu de nouveau que les réclamations de toute nature qui intéressent le service des postes, doivent être adressées soit à M. le directeur général à Paris, soit à M. l'inspecteur des postes, chef de service, rue Voltaire, 22, à Lille, qui seul, dans le département, a qualité pour en connaître et y donner la suite qu'elles comportent.

mille fois réparées par sa bonté et sa bienveillance, et je n'en fais mention que pour ne pas oublier moi-même de ne jamais prendre de grands airs quand je serai la femme d'un baron.

Je ne voudrais pas troubler le bonheur dont Klas Malchus jouit de sa nouvelle résidence ; cependant je desire ardemment le revoir. Mais je fais taire ce désir ; car, s'il croyait que son absence m'afflige beaucoup, il hâterait certainement son retour, et je tiens à ce qu'il reste où il est jusqu'à ce qu'il juge lui-même qu'il est temps de revenir. Songez donc quel affreux événement si le lieutenant mourait, si Klas héritait de nouveau de Rinholm ! Dieu nous en préserve ! Ce serait le malheur de Klas, et la mort du lieutenant ferait bien des affligés. Rien que d'y penser, je pleure. Rappelez-vous surtout que cela doit rester entre nous, le plus grand chagrin que nous pourrions causer au lieutenant, ce serait de troubler, ne fût-ce que par un seul mot, la tranquillité de ses parents.

J'espère que maman a la bonté de soigner les pigeons. Je pense tous les jours à eux.

La baronne et M^{me} Isabelle m'ont priée de saluer de leur part tous les amis et connaissances — et moi-même je les salue mille fois.

M^{me} Isabelle reçoit beaucoup de monde ; mais Dieu seul sait pourquoi ; car tout cela lui fait du mal et ne lui procure aucun plaisir ; je m'en aperçois bien quand le monde est parti et qu'elle, assise sur le sofa, elle a un air si étrange. Elle n'est pas heureuse, malgré tous les hommages dont elle est entourée. Mais je termine. Cette lettre est ma dernière, car

nous repartons pour Rinholm la semaine prochaine.

Votre fille toujours obéissante,

» MARIE. »

Quand Alsing eût achevé la lecture de la lettre, interrompue naturellement à plusieurs reprises par des remarques et des commentaires, la mère Christine dit, en faisant descendre le chat et en secouant son tablier : « Qu'en penses-tu, père ? Il est très utile à Marie maintenant que tu lui aies si bien appris à écrire quand elle était encore petite. Et comme elle sait arranger tout cela ! Le Seigneur soit loué pour toutes ses grâces ! Mais, bon Dieu, si le bonheur voulait — ce qu'assurément je ne désire pas, à cause de la bonne madame de Lispar — s'il arrivait, dis-je, que le bon et brave lieutenant mourût, ce ne serait point là un si grand malheur pour notre genre ; ce serait, au contraire, un grand triomphe de reprendre ainsi honnêtement en possession légitime de Rinholm. — Christine, répondit le maître de chapelle, en repliant la lettre, je crois pourtant que ce serait un malheur, car nous verrions peut-être alors le chagrin de la mort du lieutenant et les autres embarras attachés à la possession du fideicommiss trouble le cœur et la tête du baron. Il ne se trouverait jamais bien à Rinholm ; il n'y jouirait jamais d'un seul jour de bonheur. Disons donc : « Seigneur, ne nous induisez point en tentation ! » Ce serait un grand et vil péché de notre part que le désir de voir la propriété recevoir un nouveau maître. Non, demandons plutôt, de tout notre âme et de tout notre cœur, au tout-puissant de rendre au lieutenant la santé, car sa mort serait un coup bien

cruel pour plusieurs. Christine, tu es mère et tu aimes tes enfants du fond du cœur ; songe donc à la bonne dame de Latorp, et prends garde de pécher !

« Dieu m'en préserve ! Je ne pêche certainement pas, du moins de la manière que tu penses. Je demanderai au ciel avec ferveur, que M^{me} de Lispar n'ait pas à pleurer la mort de son fils. Mais sais-tu à quoi j'ai réfléchi souvent ? C'est qu'il est bienheureux qu'on n'ait pas fait ma volonté au baptême de Marie, qu'on ne lui ait pas donné le nom de sa marraine, Sara Britts, qui sonnerait fort mal, maintenant qu'elle va devenir baronne. Mais tu as toujours eu beaucoup de bon sens, Alsing !

Le maître de chapelle se mit à rire. « Nous avions dans notre troupe, reprit-il, une prima donna qui ne m'était pas indifférente, je l'assure, et voilà pourquoi j'ai voulu que notre fille s'appelât comme elle. Marie est un beau nom. Mais verse-moi encore une goutte, mère, et ne fais pas une mine si refrognee ! J'ai été plus heureux avec toi que si j'avais pris la prima donna, si bien fardee et si élégante. » La mère Christine alla d'un air aimable chercher la bouteille de rhum dans l'armoire, et le vieillard prit encore un grog pour célébrer l'événement du jour.

CHAPITRE XLV.

Déjà les vents d'automne avaient détaché la dernière feuille des rameaux dépouillés, et siffaient avec furie dans les murs deserts de Rinholm. Une pluie froide battait contre les vitres, l'ouragan mugissait dans les cheminées, et le brouillard étendait sur toute la campagne un épais voile gris.

Par une de ces matinées froides, humides et tristes de l'arrière-saison, nous trouvons dans le salon bleu, un monsieur et une dame, assis sur l'antique sofa incrusté d'or. Les glaces des trumeaux réfléchissent leur image. C'est un homme d'un âge mûr, à la physionomie rude et pourtant pleine de bonté ; il n'est pas change depuis la dernière fois que nous l'avons vu ; mais nous ne pouvons en dire autant de la dame. Sa noble taille n'a pas perdu, il est vrai, sa dignité innée, et chacun de ses mouvements a toujours une grâce parfaite mais une légère teinte olivâtre s'est répandue aujourd'hui sur la pâleur habituelle de son visage, et le cercle bleu et léger qui entourait alors ses yeux ressort plus gonfle, plus sombre. Une robe de soie noire à demi ouverte et à larges plis couvre presque entièrement ses petits pieds, qui reposent sur un coussin de soie bleu. Ses cheveux, autrefois bouclés, descendent en bandeaux lisses jusqu'au milieu de la joue, puis sont tressés en une abondante couronne gracieusement retenue par une grande égrégule d'or ; sa main droite croise sur sa poitrine le châle rouge dont elle a repris l'usage et qui est légèrement jete sur ses épaules, tandis que, de la main gauche, elle joue machinalement avec quelques branches de geranium posées à côté d'elle sur une petite table. C'est ainsi que nous revoyons Isabelle. Mais ce que nous ne saurions peindre, c'est l'indéfinie expression de ses traits, renfermant à la fois une humble résignation et une douleur infinie. Le combat n'était pas encore terminé, on le voyait clairement, mais il touchait à son terme. Le coucher du soleil approchait.

« En quatre à cinq mois, disait le docteur Maning d'une voix presque atterdie,

une maladie de cette nature peut, à la vérité, faire de grands progrès ; mais je le répète, je vois avec terreur les effets que ce laps de temps a produit sur vous. Depuis quand la peau a-t-elle pris cette couleur, qui ne me plaît pas du tout ?

« J'ai remarqué ce changement vers la fin de mon séjour à Copenhague ; mais il a augmenté à vue d'œil depuis six semaines que je suis de retour ici.

Le docteur secoua la tête. « Quelle fut, mademoiselle, votre humeur durant le voyage ?

« Elle ne varie point ; je n'aime pas à m'abandonner à de vives explosions de tristesse ou de joie. Cependant j'ai pris à Copenhague autant de distractions que le permettait ma santé et la vie retirée de ma mère.

« Et ont-elles adouci vos souffrances ? — Non, bien loin de là, répondit Isabelle, et une faible rougeur colora ses joues ; mais dans une solitude et un silence trop profonds, je me sens saisie d'une angoisse qu'il faut que je dissipe. Je me trouve mieux ici ; je n'y desire pas d'autre société que celle de mon agréable entourage.

M^{me} EMILIE CARLEN.

(La suite au prochain numéro.)

SERVICE DES POSTES.

Le public est prévenu de nouveau que les réclamations de toute nature qui intéressent le service des postes, doivent être adressées soit à M. le directeur général à Paris, soit à M. l'inspecteur des postes, chef de service, rue Voltaire, 22, à Lille, qui seul, dans le département, a qualité pour en connaître et y donner la suite qu'elles comportent.